

# L'UNESCO et l'éducation des adultes \*

## DEUXIÈME CONGRÈS MONDIAL

LE DEUXIÈME Congrès mondial de l'éducation des adultes s'est tenu à l'Université McGill de Montréal, du 22 au 31 août, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ce congrès a porté sur "l'éducation des adultes dans un univers en évolution". Il s'est réuni au Canada à l'invitation de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO et avec l'assentiment et l'appui du gouvernement fédéral, conformément à une résolution adoptée en novembre 1958, à Paris, au cours de la X<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO. Le Congrès a groupé quelque 200 délégués et observateurs venus de 49 pays et représentant 46 organisations internationales.

La délégation canadienne était dirigée par le sénateur Donald Cameron, président de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes; elle comprenait M. J. Roby Kidd, directeur de cette association, le professeur Napoléon Le Blanc, directeur du Centre de culture populaire de l'Université Laval, et M. Marc Thibault, directeur des émissions d'éducation pour adultes et d'affaires publiques à Radio-Canada.

### Historique du Congrès

En juin 1949, l'UNESCO réunit son premier congrès international de l'éducation des adultes, à Elseneur, au Danemark. Vingt-sept États membres et 21 organismes internationaux non gouvernementaux y avaient envoyé des délégués. Le congrès recommanda la création d'une Commission consultative sur l'éducation des adultes, chargée d'aider l'UNESCO quant à l'organisation et à la mise en œuvre de son programme dans ce domaine. Le congrès formula en outre des propositions d'ordre général visant à pousser l'éducation des adultes dans les États membres et à définir le rôle de l'UNESCO dans ces programmes.

En 1957, ayant étudié l'évolution rapide de la conjoncture économique et sociale — évolution qui se répercute nécessairement sur les principes et l'orientation de l'éducation des adultes, — la Commission consultative recommanda que le deuxième Congrès mondial se réunisse en 1960. Elle tint compte également du fait que les États membres de l'UNESCO étaient plus nombreux. Le Congrès de Montréal visait donc à passer en revue la tâche accomplie par l'UNESCO depuis la réunion d'Elseneur; à étudier l'emploi rationnel des moyens existants; à voir si une association mondiale de l'éducation des adultes pourrait mener à bien le "projet majeur" de l'UNESCO ayant pour objectif une appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Est et de l'Ouest, ou bien si l'UNESCO serait mieux en mesure de

\*Article de M. Lewis Perinbam, secrétaire adjoint de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO.